

Le Lt Dubois de la 12° cie passe à la 5° Cie pour en prendre le commandement en raison du départ du Cne. Il rejoint sa Cie le soir même avant l'embarquement.

La Division s'embarque pour aller cantonner aux environs de Lagny dans la région Jossigny, Nantouillet et Quincy.

Le 3° Btn, conformément aux ordres donnés et aux dispositions du tableau de transport s'embarque à Avord à 23 h 58 pour Boissy Saint-Léger où il débarque et cantonne toute la journée du 11 Août.

Le 3° Btn reçoit l'ordre d'occuper les cantonnements suivants :

EM du Btn, 9° et 10° Cie : Choisy le Roi

11° Cie : Villiers sur Marne

12 ° Cie : Boissy Saint Léger

11 août

L'EM du Rgt et le 2° Btn s'embarquent à Bourges à 3 h 50 au quai militaire de La Fourchette et débarquent à Lagny à 18 h 30. Ils reçoivent l'ordre d'aller cantonner à Jossigny :

EM du Rgt, 6°, 7°, 8° Cies : Jossigny

5° Cie : ferme St Léonard. Le 1° Btn s'embarque à Bourges à 23 h 30 au quai de La Fourchette.

12 Août

Il en part à 0 h 18 le 12 Août. Il débarque le même jour à 15 h 40 à Lagny où il cantonne en entier. L'Etat Major de la Division étant cantonné à Lagny, le Chef de Btn Tessier-Viennois remplit les fonctions de Major de Cantonnement.

Le Régiment fait partie de la Zone Est du Camp retranché de Paris mais n'a pas de mission particulière.

26 Août

Revue de la Brigade à Jablines. Le Général Lespinasse remet aux régiments leurs drapeaux. Le Régiment reçoit le sien.

31 Août

L'EM du Rgt et le 2° Btn reçoivent l'ordre d'aller remplacer à Chessy et Chalifert un

Btn du 268°RI. Ils cantonnent :

EM du Rgt et CHR : Chessy

5° et 6° Cie : Chessy

EM du Btn, 7° et 8° Cies : Chalifert

1° Septembre

Le Rgt et le 1° Btn reçoit l'ordre de faire des tranchées sur la ligne Chanteloup-Bussy-St-Georges, en renforcement de celles déjà établies sur la ligne : lisière Sud du bois de Chigny – angle Sud du bois de Guermantes.

En exécution des ordres donnés par la note de service n° (*non renseigné*) du 17 Août 1915 du Général Commandant la zone Est :

Le secteur du 1° Btn est compris entre les routes de Lagny à Jossigny et de Lagny à Fénérières.

Le 2° Btn est à la gauche du 1° Btn jusqu'à Chanteloup.

3 Septembre

Le travail commence le 3 Septembre. Il a lieu de 7 h à 10 h au matin et de 12 heures à 15 heures sauf le mardi laissé pour l'instruction.

7 Septembre

Manœuvre entre le 261° et le 259° sous la direction du Général de Brigade.

9 Septembre

M. le Capitaine Govin, venant du Dépôt du 58° RIT à Dijon est envoyé au Rgt en remplacement du Cne Cote et affecté à la 3° Cie pour en prendre le commandement laissé vacant par suite du départ du Cne Seguin de Broin.

10 Septembre

Le 3° Btn reçoit l'ordre d'aller cantonner en entier à Villiers sur Marne.

12 Septembre

Le 3° Btn est cantonné à Villers sur Marne.

Le Rgt reçoit l'ordre de se porter par étapes au Nord de Villers-Cotterets

13 Septembre

En exécution de l'ordre de mouvement précité, et du rectificatif à cet ordre en date du 12 Septembre, le Rgt quitte ses cantonnements.

Le 13, l'Etat Major va de Chessy à Chauconin,

le 1° Btn de Lagny à Neufmontiers et Chauconin,

le 2° Btn de Chessy à Charmentray et Trilbarde,

le 3° Btn de Villiers sur Marne à Le Pin et Villevaude.

14 Septembre

L'EM du Rgt reste à Chauconin.

Le 1° Btn fait étape et va cantonner à Puisieux

Le 2° Btn fait étape et va cantonner à Barcy

Le 3° Btn fait étape et va cantonner à Neufmontiers et Chauconin.

15 Septembre

L'EM du Rgt va à Betz

Le 1° Btn fait étape et va cantonner à Betz

Le 2° Btn fait étape et va cantonner à Acy en Multien

Le 3° Btn fait étape et va cantonner à Puisieux.

16septembre

L'EM du Rgt va cantonner à Coyolles

Le 1° Btn va cantonner à Coyoles

Le 2° Btn va cantonner à Ivors

Le 3° Btn va cantonner à Betz

17 Septembre

L'EM du Rgt va cantonner à Haramont

Le 1° Btn et le 2° Btn vont cantonner à Taillefontaine

Le 3° Btn va cantonner à Betz.

18 Septembre

La 101° Division mettant en état de défense le secteur de Brossoir-Longpont, le Rgt reçoit l'ordre d'exécuter des tranchées au Nord de la ligne Roy-St Nicolas-Mortefontaine-Longavesnes (Fronts n° 7, 8, 9).

20 Septembre

Les travaux commencent dans la matinée sauf pour les ctes suivantes changeant de cantonnement :

- les 1° et 2° Ctes vont occuper le cantonnement de Bérongnes
- les 10° et 11° vont de Haramont à Taillefontaine
- la 12° Cte va de Haramont à Longavesnes

L'EM du Rgt, la CHR, l'EM du 3° Btn et la 9° Cte restent à Haramont.

Du 21 au 29 Septembre

Continuation des travaux dans les secteurs des Btns.

29 Septembre

Le Rgt reçoit l'ordre à 18 heures l'ordre de se tenir prêt à partir au premier signal.

30 Septembre

Le Rgt reçoit du Général Cdt la 202° Brigade l'ordre de se rendre à Villers-Cotterets le jour même pour s'embarquer : savoir :

- Etat Major du 259° et 1 Btn à 9 heures ;
- Etat Major 202° Brigade et 1 Btn à 10 heures ;
- 1 Btn à 12 heures

En exécution des prescriptions données, les divers éléments munis de vivres de chemin de fer pour 2 périodes de 12 heures et de 2 jours de vivres de débarquement, s'embarquent et partent aux heures ci-dessous :

- Etat Major du Rgt et 2° Btn à 11 h 56
- Etat Major 202° Brigade, 1° Btn à 12 h 56
- 3° Btn du Rgt à 12 h 50.

Trajet par Le Bourget-Noisy le Sec-Ligne de Coulommiers-Marles-Révigny-Barle Duc.

1° Octobre

L'Etat Major du Rgt et le 2° Btn débarquent à Longeville à 4 Heures. Le Lt Colonel reçoit pour son Rgt et pour la journée du 1° Octobre les cantonnements suivants : Naives, Resson et Rosières.

En exécution de cet ordre, l'EM du Rgt va à Naives ; le 2° Btn va à Rosières.

Le 1° Btn du Rgt débarque à 4 h 50 à Naives ; ce Btn reçoit l'ordre d'aller cantonner à Resson.

Le 3° Btn débarque à 8 h 50 à Longeville et reçoit l'ordre d'aller cantonner à Naives.

2 Octobre

Le Rgt quitte ses cantonnements à 6 heures fait une marche de Rgt et va cantonner :

- EM du Rgt, CHR, 1° et 2° Ctes à Rosnes,
- 3° et 4° Ctes et 2° Btn à Erizé la Grande,
- 3° Btn à Belrain.